

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2291

Edition du
06 juillet 2020

DANS CE NUMÉRO

Dernière initiative UDC: double faux dans le titre (Jean-Daniel Delley)

L'initiative de l'UDC «Pour une immigration modérée» cache une politique honteuse et rétrograde de libéralisation du marché du travail

Le déclin programmé du gaz naturel (Yvette Jaggi)

Un demi-siècle pour voir un projet de loi régissant l'approvisionnement en gaz naturel. Alors qu'entre-temps s'est organisée la régression du moins nocif des combustibles fossiles

Les sciences à l'épreuve de la pandémie (Wolf Linder)

Dans le processus décisionnel de gestion de la crise liée au Covid-19, quid du rôle des scientifiques?

Histoire de l'hygiène scolaire, la Suisse à l'avant-garde (Simone Forster)

La propagation de la Covid-19 a mis en lumière l'importance de l'hygiène à l'école, une discipline enseignée jadis dans les universités

Dernière initiative UDC: double faux dans le titre

L'initiative de l'UDC «Pour une immigration modérée» cache une politique honteuse et rétrograde de libéralisation du marché du travail

Jean-Daniel Delley - 27 juin 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36948>

L'initiative populaire «*Pour une immigration modérée*», dite également de limitation sera soumise au vote le 27 septembre prochain.

Elle vise pour l'essentiel à séduire les personnes inquiètes de la présence étrangère en Suisse.

La proposition de l'UDC constitue doublement un faux dans le titre.

D'une part, son acceptation ne contribuerait pas à réduire de manière significative la population étrangère. D'autre part, elle conduirait à déconstruire les relations de la Suisse avec l'Union européenne et à libéraliser le marché du travail helvétique, ce que son intitulé se garde bien d'évoquer.

En fait l'initiative veut nous faire remonter dans le temps, avant que la Suisse n'adopte le principe de la libre circulation des personnes, condition de sa participation au *marché unique*.

Observons donc ce qui s'est passé alors, comme nous le rappelle le [rapport](#) commandé par le Bureau international du travail à Etienne Piguet et Hans Mahnig, deux chercheurs du Forum suisse pour l'étude des migrations de l'Université de Neuchâtel.

Entre xénophobie et besoin de main-d'œuvre

Après-guerre, la Suisse, dont l'appareil de production sort intact du conflit mondial, fait face à une forte pénurie de main-d'œuvre. À la fin des années 1950, l'immigration annuelle de travailleurs dépasse largement la barre des 100 000. Puis, au début des années 1970, surviennent la «*surchauffe*» et le besoin de calmer l'emballement économique. Il faut également répondre à la montée du sentiment xénophobe dans la population.

Les quotas par entreprise puis le plafonnement des autorisations ne donnent pas les résultats attendus, les travailleurs étrangers venant combler le départ des Suisses migrants vers le secteur tertiaire.

Le contingentement global mis en place pour contrer l'initiative Schwarzenbach ne se montre guère plus efficace. Le regroupement familial, facilité par l'accord italo-suisse de 1964, fait à nouveau augmenter les effectifs de l'immigration.

En réalité, la politique de stabilisation de la population étrangère ne résulte pas tant de décisions politiques que de la situation conjoncturelle,

notent les auteurs de l'étude. Seules la crise pétrolière dès 1973 et la récession dès 1994 ont entraîné une diminution substantielle de l'immigration, le volant de main-d'œuvre étrangère jouant le rôle d'amortisseur sur le marché du travail: licenciements et non renouvellement du permis de séjour, donc retour au pays d'origine plutôt que chômage.

Mais, à l'exception de ces périodes de crise, les clauses dérogatoires et une application souple du dispositif légal ont permis aux entreprises d'obtenir les travailleurs nécessaires.

Rétropédalage

Voilà le modèle de marché du travail auquel aspire l'UDC. Un marché sur lequel les entreprises peuvent faire appel aux travailleurs en fonction de leurs besoins et selon des règles fixées par elles, sans les contraintes imposées par les mesures d'accompagnement - contrôle des salaires et des conditions de travail, déclaration de force obligatoire des conventions collectives notamment.

L'UDC prétend défendre les salariés locaux contre la concurrence déloyale des travailleurs immigrés et des frontaliers. En réalité, elle vise

une dérégulation du marché du travail qui pénalisera tous les salariés, suisses comme étrangers.

Pour contrer la sous-enchère salariale et donc maîtriser une immigration fondée sur l'exploitation, les mesures d'accompagnement conquises par les syndicats à l'occasion de l'accord sur la libre circulation nécessitent une

application beaucoup plus rigoureuse encore.

La lecture du dernier [rapport](#) du Secrétariat d'État à l'économie permet d'identifier les [lacunes](#) de mise en œuvre de ces mesures: si Genève et le Tessin utilisent pleinement les moyens de contrôle à disposition, d'autres font preuve d'une passivité coupable, ne contrôlant qu'à peine 2 % des entreprises.

De même pour les sanctions, trop peu souvent appliquées. C'est à une exécution sans failles des mesures d'accompagnement qu'il faut s'atteler, en toute autonomie. Alors que l'autonomie réclamée par l'UDC ne peut conduire qu'à l'exploitation éhontée d'une main-d'œuvre bon marché, instrument d'une concurrence déloyale.

Le déclin programmé du gaz naturel

Un demi-siècle pour voir un projet de loi régissant l'approvisionnement en gaz naturel. Alors qu'entre-temps s'est organisée la régression du moins nocif des combustibles fossiles

Yvette Jaggi - 29 juin 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36953>

L'économie gazière suisse est gouvernée par une loi datant de 1966, soit de l'époque révolue du gaz de ville sorti des usines locales. Dans les années 1970, en effet, le raccordement du réseau gazier helvétique au réseau européen a imposé le gaz naturel, d'origine fossile puisque composé essentiellement de méthane, qui représente actuellement 14 % de la consommation finale d'énergie dans le pays.

Comme il convient pour un pays qui importe la totalité du gaz naturel qu'il consomme, le [réseau suisse](#) de transport de gaz naturel est relié aux conduites de ses voisins (France, Allemagne et Italie). En outre, la Suisse est traversée, de Bâle au Valais sud, par une conduite

désormais équipée pour le «*reverse flow*», sorte d'aller-retour qui permet l'approvisionnement depuis le Nord (Russie, Norvège) ou le Sud (Iran, Qatar).

Maîtres des réseaux intérieurs

À défaut de loi fédérale réglant l'approvisionnement en gaz naturel, les propriétaires de réseaux intérieurs dominant à la fois les infrastructures et le marché. Avec le temps, ils ont mis en place toute une hiérarchie de points de passage et de contrôle ainsi que de conduites de longue distance ou de desserte plus locale.

Certaines de ces installations sont d'ailleurs détenues par des collectivités, en particulier

par des villes qui avaient historiquement leur propre usine à gaz. De leur côté, les gros clients industriels, qui utilisent le gaz naturel comme énergie de processus, ont signé en 2012 une [convention de branche](#). Manière d'organiser le marché à défaut de réglementation.

Les ménages, qui consomment 40 % du gaz pour le chauffage et la cuisine, n'ont ni le choix du fournisseur ni la moindre influence sur les prix de livraison. Ils peuvent tout au plus s'adresser à [Monsieur Prix](#), qui surveille de près l'évolution des conditions faites aux consommateurs finals.

Après avoir laissé pendant des décennies les vendeurs - Swissgas, Transitgas, Gaznat,

etc. - organiser et verrouiller le marché du gaz naturel, le Conseil fédéral a finalement mis en chantier un [projet de loi](#) tendant à l'ouverture progressive de ce marché.

Premiers bénéficiaires potentiels: les quelque 40 000 clients industriels dont la consommation annuelle de gaz naturel atteint au moins 100 mégawattheures.

La procédure de consultation a produit le résultat mitigé attendu: trop de réglementation selon les vendeurs qui ont pris l'habitude de s'entendre directement entre eux ou avec leurs clients, pas assez de considération pour les services publics des villes qui exploitent leur propre réseau.

Et les quelque 360 000 ménages? Ces usagers les plus modestes qui consomment chacun beaucoup moins que 100 mégawattheures par année, mais ensemble près d'un tiers du gaz naturel vendu en Suisse. Ils se retrouvent, certes nombreux, mais en réalité, la plus faible partie au contrat.

De la Comco dans le gaz

Dans le vide légal sur l'organisation du marché du gaz, le droit cartellaire ne pouvait manquer de s'appliquer. De sorte que la Commission de la concurrence a imposé à certains grands distributeurs de gaz de Suisse alémanique d'ouvrir le marché, sans délai ni condition. De toute évidence,

la [Comco](#) cherche à peser sur le Conseil fédéral, pourtant disposé à favoriser une libéralisation partielle et par étapes.

Ce faisant, la Comco raisonne comme à son habitude - et en stricte conformité avec sa mission - en termes de positions sur le marché, au mépris de toute autre considération, de politique énergétique ou climatique, en particulier.

Or il se trouve que le gaz naturel est, de tous les agents énergétiques fossiles, celui qui a la plus faible teneur en carbone et la plus élevée en hydrogène. Du coup, selon l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), *«les émissions de CO₂ qui résultent de sa combustion sont presque moitié moindres qu'avec le charbon et d'un quart [inférieures] à celles des huiles de chauffage, pour une quantité équivalente d'énergie produite»*.

La vision purement anticartels de la Comco a suscité le 4 juin dernier une vive réaction de la Ville de Lausanne (lire le communiqué, PDF disponible sur la page des [Actualités municipales](#)) et une interpellation de son ancien syndic et actuellement conseiller national [Daniel Brélaz](#).

En substance, la Comco expose le marché du gaz à *«la pire des solutions: une ouverture sauvage, sans régulation, sans garde-fous fixés par le*

législateur comme pour le secteur de l'électricité».

Rappel: les garde-fous en question ont été posés dans la seconde version de la loi sur l'approvisionnement en électricité, entrée en vigueur en 2008 et cela [après refus](#) de l'ouverture pure et simple du marché, par votation référendaire du 22 septembre 2002.

À son niveau, l'[Union des villes suisses](#) (UVS) préconise aussi l'écologisation de l'approvisionnement en gaz naturel. Sachant qu'à cette fin des installations - des conduites en particulier - devront être démantelées, l'UVS demande que des dispositions puissent être prises par les villes en vue de faciliter la transition énergétique, qui passera par une diminution des livraisons de gaz.

De fait, le plan de mesures est annoncé clairement dans un document émis par l'OFEN en octobre de l'an dernier. En huit pages et treize points, le [rôle futur du gaz](#) et de l'infrastructure gazière dans l'approvisionnement énergétique de la Suisse se trouve exactement défini, c'est-à-dire limité.

Première étape de ce processus de régression contrôlée: *«Améliorer la sécurité juridique sur le marché du gaz.»* Après un demi-siècle de non encadrement légal du développement du gaz naturel, on s'avise de réguler son déclin.

Les sciences à l'épreuve de la pandémie

Dans le processus décisionnel de gestion de la crise liée au Covid-19, quid du rôle des scientifiques?

Wolf Linder - 01 juillet 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36976>

Bien sûr la gestion de la pandémie par le Conseil fédéral peut susciter de nombreuses critiques à propos notamment de sa réaction tardive malgré les avertissements des épidémiologistes, de l'isolement auquel furent condamnés les résidents des EMS ou d'un confinement qui a provoqué des dégâts économiques de quelques centaines de milliards.

Toutefois le gouvernement n'a fait que suivre l'exemple de la plupart des pays européens, mais selon des modalités typiquement helvétiques: un interventionnisme modéré, ni trop précoce ni trop tardif, mais cohérent et finalement assez efficace.

On ne pouvait s'attendre de l'exécutif à ce qu'il suive l'exemple plus risqué de la Suède. La Suisse est trop proche de l'Italie du Nord, foyer de l'épidémie, et le Conseil fédéral ne dispose pas de cette assurance politique qui permet aux Scandinaves d'agir à contre-courant.

Le gouvernement s'est vu contraint de prendre des décisions dans une situation de totale incertitude. Seuls les épidémiologistes et les virologues semblaient disposer des connaissances nécessaires. Un peu à l'image du petit nombre de pilotes de la Royal Air Force qui, en gagnant la

bataille d'Angleterre en 1940, sauvèrent leur pays de l'invasion allemande.

Effectivement les scientifiques ont détecté très tôt les deux principaux risques du Covid-19: sa possible extension pandémique et son taux de mortalité plus élevé que celui des virus connus de la grippe. Alertées par ces spécialistes, les autorités ont procédé quotidiennement au relevé du nombre de personnes testées positives et de décès, des chiffres diffusés en continu par les services officiels et les médias.

Deux indicateurs erronés

En tant que chercheur en sciences sociales, je fus pourtant dès le début consterné: «*Comment pouvait-on effrayer la moitié de la planète en diffusant deux indicateurs totalement erronés?*» En effet, la statistique additionnait aussi bien les décès «à cause» du virus que ceux «avec» le virus.

La comparaison avec le nombre de décès dans l'ensemble de la population durant une période de grippe sévère - la surmortalité - n'aurait-il pas constitué un indicateur peut-être moins spectaculaire mais beaucoup plus fiable?

Plus trompeur encore le fait de présenter le nombre des testés

positifs comme un indicateur de la progression de la pandémie. Ces données mesurent plutôt le nombre de tests effectués que celui des personnes infectées, du moins aussi longtemps qu'augmente le nombre de tests et que le choix des sujets testés ne se fait pas de manière aléatoire.

Comment deux indicateurs erronés ont-ils pu conduire à déclarer la Suisse en «*situation extraordinaire*»? Ma première explication est politique.

À la mi-mars, après que le parlement se soit mis hors jeu, le Conseil fédéral a assumé seul la responsabilité de toutes les mesures à prendre. En situation de complète incertitude, les chiffres croissants d'«*infectés*» et de «*morts*» impressionnent plus que toutes les paroles. Si les autorités les avaient mises en doute, cela aurait désécurisé l'opinion et affaibli l'application des mesures prises.

Dès lors la véracité des chiffres quant à la gravité de la pandémie perdait de l'importance. Et c'est ainsi que des scientifiques d'autres disciplines, surtout des économistes et des juristes critiques, n'ont pas fait le poids face aux épidémiologistes et virologues.

Sciences dures, sciences molles

Ces derniers ont maîtrisé la définition du problème pandémique non seulement au début du processus, mais également tout au long de la gestion de la crise. Ce qui renforça une idée aussi ancienne que fautive, à savoir que seule «la» science trouve «la» réponse adéquate aux questions nouvelles.

C'est une raison rarement évoquée et interne à la science qui explique la quasi-absence de critique de ces indicateurs erronés de la part de beaucoup de spécialistes. On sait que la recherche clinique travaille avec un concept de représentativité différent de celui des sciences sociales.

Pour les cliniciens appelés à expliquer les effets thérapeutiques d'un nouveau médicament sur une maladie rare, la prise en compte de l'ensemble de la population n'est pas pertinente. Un échantillon d'individus présentant les caractéristiques des porteurs de cette maladie leur suffit.

Il en va tout autrement dans les sciences sociales. Ainsi dans une étude électorale, il est indispensable d'examiner également le comportement des abstentionnistes pour obtenir des résultats utiles.

Alors que les épidémiologistes, pour autant que je puisse en juger, ont travaillé avec le modèle de représentativité des cliniciens, à savoir le petit

groupe qui a eu accès au test de dépistage.

Dès lors, l'appel à tester et à tester encore n'aurait rien changé à la qualité limitée de leurs prévisions. Comme l'ont fait remarquer des économistes, surtout, les épidémies sont des phénomènes sociétaux dont l'analyse exige un échantillon représentatif de l'ensemble de la population.

Des voix critiques peu audibles

Il y a encore un autre problème. Parler «des» épidémiologistes est inexact, car les questions des causes de la mort par le Covid-19, de la surmortalité ou de l'extension de la pandémie, ont donné lieu à des controverses animées entre experts, controverses qu'on a pu suivre quotidiennement sur le web. Mais les voix dissidentes, en Suisse comme dans la plupart des pays, n'ont eu que peu d'écho auprès des autorités pour les raisons politiques que nous avons évoquées.

Par contre, que les médias dominants, au plus fort de la crise, aient tu ou minimisé les voix critiques s'avère problématique. Les comptes-rendus unilatéraux et la tentative de cataloguer ces voix comme des «*théoriciens du complot*» sont inexcusables. Ces pratiques violent les principes journalistiques de l'indépendance et de la présentation équilibrée des points de vue.

Pour résoudre ces problèmes de réception sélective et de communication unilatérale, peut-être faudrait-il imaginer des conseils consultatifs interdisciplinaires permettant le débat contradictoire?

Incertitudes et limites du savoir

«*Quand la science est-elle politiquement pertinente?*» D'anciennes [études de cas](#) ont permis au politologue Dieter Freiburghaus d'élaborer en 1985 des thèses toujours d'actualité. Seules deux des quatre phases du processus de décision font une place à la recherche scientifique. En tout début, lorsqu'il s'agit de définir un problème nouveau et en toute fin, quand plus personne ne sait comment se dépêtrer d'un échec de la mise en œuvre.

Au cours de la deuxième phase, celle du développement des programmes, la voix des groupes d'intérêt prédomine. Et dans la phase de la décision politique, lorsque les conflits atteignent leur point culminant, les scientifiques doivent se mettre à l'abri, car leur avis sert de munition aux parties.

La crise du coronavirus a représenté une situation inhabituelle pour la science car cette dernière fut sollicitée directement pour les quatre phases du modèle décrit par Freiburghaus, phases qui se sont déroulées simultanément.

Les rapports entre science et politique en «*situation exceptionnelle*» se situent en

terrain inconnu et doivent faire l'objet dorénavant de tout programme de recherche sur la pandémie du coronavirus. Le risque est considérable que les connaissances scientifiques soient utilisées politiquement et médiatiquement à des fins sans rapport avec l'objet de la recherche.

C'est pourquoi les scientifiques ne devraient oublier ni les limites de leur savoir ni le principe du «*doute systématique*» et les assumer face à l'opinion publique, même en «*situation extraordinaire*». Par contre la

manière de se comporter face à des comptes-rendus médiatiques unilatéraux ne relève pas de la science, mais du courage civique.

Traduction et adaptation DP d'après l'original allemand, publié le 26 juin 2020 dans [Infosperber](#).

Histoire de l'hygiène scolaire, la Suisse à l'avant-garde

La propagation de la Covid-19 a mis en lumière l'importance de l'hygiène à l'école, une discipline enseignée jadis dans les universités

Simone Forster - 03 juillet 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36995>

Le 11 mai dernier, le Conseil fédéral a décrété la réouverture des classes de la scolarité obligatoire. Les cantons doivent établir leur plan de protection sanitaire conforme aux instructions de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ils ont toutefois été libres d'organiser cette rentrée à leur guise.

Les cantons latins divisent les classes en sous-groupes, lesquels se rendent à l'école en alternance. Ils retardent, en général, le retour en classe des élèves du cycle secondaire. Il n'en va pas de même en Suisse alémanique.

À l'exception des cantons de Zurich et de Saint-Gall qui optent pour l'alternance, tous les enfants de la scolarité obligatoire ont repris leur classe comme à l'ordinaire, car l'OFSP n'a fixé aucune règle de distanciation entre les élèves,

contrairement aux adultes impliqués dans la vie scolaire qui, eux, sont tenus de respecter les règles de distanciation.

Les prescriptions d'hygiène sont celles qu'implique toute situation de pandémie: désinfections ou lavages fréquents des mains, aération des classes, nettoyages réguliers des pupitres, des sanitaires, etc. Les masques ne sont pas obligatoires mais les établissements en ont en réserve en cas de nécessité. Cette actualité invite à plonger dans le passé.

Pionnier genevois

Historiquement, la Suisse a été à l'avant-garde en matière d'hygiène. En 1762, un médecin genevois, Jacques Ballexserd, a remporté le premier prix de la Société hollandaise des sciences pour

son ouvrage intitulé *Dissertation sur l'éducation physique des enfant[ts], depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté*.

Ce traité paraît la même année que l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau. Ballexserd défend lui aussi l'idée de soigner et d'éduquer les enfants en se conformant aux lois de la nature. Homme d'intuition, il invente l'appellation «*éducation physique*» qui fait florès.

Et le médecin de prodiguer des conseils qui restent d'actualité. L'importance de l'allaitement maternel, celles de l'hygiène corporelle, d'une alimentation simple, sans excès de sel ni de sucre, du sommeil ou des jeux et exercices physiques de plein air en sont des exemples.

En outre, selon lui, il n'est pas sain de contraindre les enfants

à rester assis de longues heures à étudier.

Lutte contre les maladies infectieuses

À la fin du XIXe siècle, la Suisse pénètre à pas comptés dans une ère nouvelle. L'instruction devient obligatoire et la loi fédérale sur les fabriques de 1877 interdit le travail en usine des enfants de moins de 14 ans.

Une nouvelle discipline, l'hygiène (*Gesundsheitspflege*) prend son essor face au fléau que sont alors les maladies infectieuses. Elle s'enseigne dans les facultés des sciences. Des spécialistes en santé publique, formés à cette école, créent, en 1899, la Société suisse d'hygiène scolaire.

Cette dernière publie régulièrement des rapports sur la situation sanitaire des

écoles. Elle s'intéresse à tout ce qui a trait à la prévention et à la promotion de la santé. En cas de maladies contagieuses, elle préconise de désinfecter les locaux, d'éloigner les enfants contaminés et de faire laver leurs vêtements.

Le docteur Jakob Laurens Sonderegger de Saint-Gall analyse les incidences de la mauvaise qualité de l'air, de l'eau, de l'alimentation ou de l'habitat sur la santé des enfants. Il montre que les taux élevés de mortalité infantile sont dus avant tout à la pauvreté et à de désastreuses conditions de vie et d'hygiène.

Quant au médecin neuchâtelois Louis Guillaume, connu en Europe pour son ouvrage *Hygiène scolaire* (1864), il prône une école attentive au développement physique et intellectuel des élèves. Selon lui, les horaires des classes sont trop lourds et ne tiennent

pas compte des rythmes biologiques des enfants. Il faut de fréquentes récréations, une pratique quotidienne d'exercices physiques et respiratoires, mais aussi préférer les classes de plein air lorsque le temps le permet.

Les travaux de la Société d'hygiène scolaire portent leurs fruits; les autorités en charge des écoles prennent garde aux conditions sanitaires. Elles font installer des douches dans les sous-sols et organisent des distributions de lait, de pommes et, moins savoureuse, d'huile de foie de morue afin de pallier les carences alimentaires.

L'hygiène et les mesures de salubrité publique font effet; les maladies infectieuses et celles liées à la malnutrition déclinent avant que n'apparaissent les vaccins et les antibiotiques.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Dernière initiative UDC: double faux dans le titre

https://www.unine.ch/files/live/sites/sfm/files/shared/pub/o/o_03.pdf

<https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/seco/nsb-news.msg-id-75160.html>

<https://www.uss.ch/themes/travail/detail/une-protection-des-salaires-a-priori-efficace-mais-une-mise-en-oeuvre-plus-strictes-est-necessaire>

Le déclin programmé du gaz naturel

<https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2019/12/rueetschi-1-2-2020fr/>

https://www.ksdl-erdgas.ch/fileadmin/user_upload/ksdl-erdgas/Downloads/Verbaendevereinbarung_f.pdf

<http://gaspreise.preisueberwacher.ch/web/index.asp?l=1>

<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/58821.pdf>

<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/61550.pdf>

<https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/approvisionnement/energies-fossiles/gaz-naturel.html>

http://www.lausanne.ch/agenda-actualites/actualites/actualites-municipales.html?actu_id=55720

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20203663>

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/20020922/det490.html>

<https://uniondesvilles.ch/442/fr/loi-sur-l-approvisionnement-en-gaz-l-rsquo-union-des-villes-suissees-reclame-des-impulsions-en-faveur-de-l-rsquo-ecologisation?share=1>

<https://pubdb.bfe.admin.ch/fr/publication/download/9823>

Les sciences à l'épreuve de la pandémie

[https://renouvaud.hosted.exlibrisgroup.com/primo-explore/fulldisplay?docid=41BCU_ALMA7146038180002851&context=L&vid=41BCULIB_VU2&lang=fr_FR&search_scope=41BCULIB_ALL&adaptor=Local%20Search%20Engine&tab=default_tab&query=any,contains,Dieter;%20Zimmermann,%20Willi%20\(1985\):%20Wie%20wird%20Forschung%20politisch%20relevant%3F&offset=0](https://renouvaud.hosted.exlibrisgroup.com/primo-explore/fulldisplay?docid=41BCU_ALMA7146038180002851&context=L&vid=41BCULIB_VU2&lang=fr_FR&search_scope=41BCULIB_ALL&adaptor=Local%20Search%20Engine&tab=default_tab&query=any,contains,Dieter;%20Zimmermann,%20Willi%20(1985):%20Wie%20wird%20Forschung%20politisch%20relevant%3F&offset=0)

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Gesellschaft/Wissenschaftler-sollen-zu-den-Grenzen-ihres-Wissens-stehen>

Histoire de l'hygiène scolaire, la Suisse à l'avant-garde